

tenue sous la présidence de Madame HOGEDÉZ, assisté(e)
de Madame ARNIAUD et Madame RIDINGS, Conseillères
En présence de Monsieur PEYROT, Rapporteur public
Monsieur BREMOND, Greffier

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2203873	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêter de refus PC 0130552100536PO.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D	ENVERGURE AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
02)	DOSSIER N° 2204811	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler le décision implicite de rejet du recours gracieux du 15 avril 2022 adressée au recteur et au comité médical départemental. Annuler l'arrêté du 16 décembre 2021 portant refus de congé de longue maladie non imputable au service, pris par le recteur. Annuler l'arrêté du 16 décembre 2021.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame C	CONVERGENCES AVOCATS (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	

11 heures 00

03)	DOSSIER N° 2204942	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire Annuler le permis de construire délivré le 15/12/2021 à Monsieur R n° PC 01300221C0064 pour une maison individuelle avec terrasse et piscine.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur M	Maître MARQUES Raphaël (Cour)
	Monsieur R	Maître MARQUES Raphaël (Cour)
	Madame S	Maître MARQUES Raphaël (Cour)
Défendeur	Monsieur G	Maître MARQUES Raphaël (Cour)
	COMMUNE D'ALLAUCH	Maître CONSTANZA Franck
	Monsieur R	Maître HACHEM Benjamin
04)	DOSSIER N° 2206574	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire Exécuter le jugement en reconnaissance de droit à titre individuel aux requérants expressément nommés et exerçant dans les établissements du programme REP+, en fonction de leurs anciennetés respectives et au prorata de leurs temps de travail dans ces établissements.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	SYNDICAT SNUASFP FSU	Maître DILLOARD Arnaud (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	
05)	DOSSIER N° 2304524	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de permis de construire PC 0130552201170P0 délivré par la commune de Marseille à la SCI Petit Pont de Sable en date du 21 mars 2023.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Madame P	Maître ANSELMINO Mathieu (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
	SCI PETIT PONT DE SABLE	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Intervenant	PALAUMA GLOBAL GROUP	Maître TOSI Philippe (Cour)

11 heures 00

06)	DOSSIER N° 2308667	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 21/03/2023 par lequel le maire de la commune de Marseille a délivré un permis de construire n° PC 0130552201170P0 au profit de la SCI PETIT PONT DE LA SABLE autorisant la "construction d'un immeuble d'habitation" sur un terrain situé 85/87 rue St Sébastien 13008 Marseille, ensemble la décision tacite de rejet du recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DES 94 A 98 AVENUE DU PRADO	Maître HACHEM Benjamin
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	
	SCI PETIT PONT DE LA SABLE	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Intervenant	PALAUMA GLOBAL GROUP	Maître TOSI Philippe (Cour)
07)	DOSSIER N° 2204431	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n°2022-01 du 7 janvier 2022 portant refus de permis de construire 00412921S0003, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux daté du 1er février 2022.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LA SAS SAINT MAURIN FRANCE	SCP TGA - AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE MONTJUSTIN	TERRITOIRES AVOCATS
08)	DOSSIER N° 2203474	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de refus de permis de construire, en date du 3 janvier 2022, relatif à la construction d'une maison individuelle n° PC 0041242100010.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame F	Maître COQUE Alexandre
	Madame F	Maître COQUE Alexandre
	Madame F	Maître COQUE Alexandre
Défendeur	COMMUNE DE MONTAGNAC MONTPEZAT	Maître MAZEL Guillaume
	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	

11 heures 00

09)	DOSSIER N° 2403513	RAPPORTEURE: Madame Meryll RIDINGS
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté valant permis de construire n° PC01306923E0029 en date du 8 février 2024 délivré par la commune de Pelissanne à la société SODEAG.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P	SCP COLONNA D'ISTRIA ET GASIOR
	Madame P NEE F	SCP COLONNA D'ISTRIA ET GASIOR
Défendeur	COMMUNE DE PELISSANNE	
	SARL SODEAG	SCP CGCB & ASSOCIES

Arrêté le 06/05/2025
Le président du tribunal